

VILLE D'ISTRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

La séance est ouverte dans les formés réglementaires à 10 heures 06, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Mesdames, Messieurs, nous allons commencer la deuxième séance. Et pour que les choses soient faites de manière bien compréhensible par tous –cela ne les rendra pas plus coupables si jamais ils ont envie d'exprimer un recours– nous allons refaire l'appel. Monsieur Blanchon, merci. Pour ceux ou celles titulaires de procuration, il faut les faire passer au secrétariat. Merci.

Monsieur BLANCHON, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs François BERNARDINI, Nicole JOULIA, Eric CASADO, Céline CAMOIN, Alain ARAGNEAU, Carole FALCO, Yves GARCIA, Suzelle AYOT, Pierre IMBERT, Patricia SANTINI, Michel COLSON, Catherine QUET, Didier TRONC, Laurent BREMAUD, Claude MORA, Johny BLANCHON, Loïc GEFFRAULT, Alain BERNARDET, Patrick GRIMALDI, Gilles PRIAUD, Françoise SOTALA, Loïc RAOULT, Olivier MAYOR, Véronique DECOMBIS, Géraldine GOUIN, Jocelyn PLANELLES, Robin PRETOT, Michel CAILLAT, Grégory GABANOU.

Absents excusés :

Mesdames et Messieurs,
Céline TRAMONTIN, Adjointe au Maire, procuration à Monsieur TRONC
Marc EINAUDI, Adjoint au Maire, procuration à Madame CAMOIN
Marie-José ALVERNHE, Conseillère Municipale, procuration à Madame MORA
Lara CABBILLAU, Conseillère Municipale, procuration à Madame SANTINI
Marie-Angélique GODIN, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur BREMAUD
Nabila BRAHMIA, Conseillère Municipale, procuration à Madame QUET
Jérémy SIERRA, Conseiller Municipal, procuration à Madame DECOMBIS
Barbara LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Madame SOTALA
Jade REYNAUD, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur GRIMALDI
Michèle LEBAN, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur PRETOT
Marie-Cécile BOUTROUX, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur GARCIA
Sandy POLETTO, Conseiller Municipal, procuration à Monsieur CAILLAT
Rose CRIADO

Absents :

Aucun.

FINANCES

1) Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – Budget principal et budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres
Rapporteur : Mme CAMOIN (Lecture du rapport.)

M. le MAIRE.- Des commentaires, un avis ? (Pas d'observation.)
Je considère que je peux le mettre à votre approbation ?

POUR à l'unanimité des présents et représentés

2) Mise en place d'une attribution de compensation d'investissement

Rapporteur : M. le MAIRE

Je voudrais que vous statuez maintenant sur le résultat de la discussion que l'on a eue avec la CLECT. Le mot « compensation d'investissement » ne me paraît pas adéquat parce que cela ne fixe pas l'idée que cela représente vraiment. L'idée est simple : transfert de compétences dans un sens ou dans l'autre. Pour nous c'était à travers la voirie, et encore une fois je m'en félicite, malgré tout ce que j'ai pu entendre comme perte d'autorité, comme perte d'esprit décisionnel. Non, au contraire. Tous les projets qui sont nombreux, importants, ne peuvent se faire que parce que nous avons la collaboration et l'accord de la Métropole. Et ça, j'insiste beaucoup, puisque cela remet les choses dans leur réalité. Tout comme ce que nous pouvons faire dans le cadre de l'aéronautique. Si nous n'avions pas la Métropole nous n'en serions pas à ce stade-là. Que ce soit bien perçu, les choses sont réfléchies politiquement, assurées et assumées de la façon la plus directe, parce que c'était la condition qui me paraissait la bonne chose pour le développement de notre commune.

Cela ne veut pas dire que toutes les choses sont beaucoup plus faciles. Elles le sont sur un point de vue investissement parce qu'on a une collaboration et une réponse, mais l'on peut effectivement quelquefois... Et les responsables de nos services ou les élus –qui sont, non pas à leur tête, puisqu'encore une fois je fais la distinction entre l'élu dans sa délégation et le chef de service, mais en tout cas dans cette même entité– peuvent se dire que le fait que le temps soit un peu plus long ou le fait que les responsabilités ne sont pas encore clairement dessinées dans tous les contours internes de la Métropole, on n'a pas autant le service rendu qu'auparavant.

On aura sans doute des retours –bien que sur la réalité des choses cela n'aura pas un sens véritable– sur la collecte des déchets, mais l'on peut en avoir de manière plus courante aussi sur l'élément qui n'est pas bien entretenu ou l'herbe qui n'est pas coupée... Indépendamment du fait que si c'était nous qui devions le faire, on est toujours sur le phénomène restrictif d'une diminution de recettes et d'une difficulté en action. Ce qui veut donc dire que l'assurance du résultat n'aurait pas été aussi directe que ce qu'on peut le croire. Mais restons quand même sur cette base-là et regrettons que de temps en temps on puisse avoir du temps qui s'écoule jusqu'à une décision et une action sur le terrain.

C'est un élément qu'il faudra que nous suivions mieux avec la Métropole. D'ailleurs nous aurons une discussion dont nous prendrons acte dès cette après-midi. Je verrai le Directeur général de la Métropole en nos murs ici –même au Château des Baumes, pour être plus précis– puisque nous avons une réunion importante sur le projet Stratobus. Je crois qu'il y a effectivement des choses à mieux poser pour que l'on soit plus opérationnel et aussi productif que par le passé.

Donc pour en arriver là, je le dis, je le répète : CLECT. CLECT veut dire : division financière des choses faites, réalisées, dans le passé, projection de ces mêmes choses pour l'avenir avec les crédits adéquats. Il se trouve qu'il y avait 56 832 115 €, on le passe donc à 57 162 900 €, et surtout, c'est l'objet de ce rapport, 330 785 € pour la partie d'investissement sur laquelle je vous demande de donner votre sentiment. Y a-t-il une remarque, un avis ? (Pas d'observation.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

C'est le sens de la responsabilité et je vous en remercie.

3) Budget primitif 2024 – Budget principal

Rapporteur : M. le MAIRE

Je ne vais pas reprendre, je vais faire comme je l'ai fait pour les orientations budgétaires puisque vous aviez un texte de 47 pages qui reprenait le contexte, les contours, les obligations et l'orientation. Aujourd'hui nous arrivons à une déclinaison des orientations par l'application directe sur notre exercice et donc l'approbation concomitante du budget pour notre service. (Lecture du rapport.)

« ... Les orientations budgétaires sont le reflet quasi-intégral du budget » : Je me demande si la notion d'orientations budgétaires qui est le reflet quasi-intégral du budget ne peut pas être également prise à l'envers dans la mesure où, l'un étant la déclinaison de l'autre, on arrive à une

conjugaison qui se veut la plus logique. Les choses sont donc justes dans les deux sens, encore faut-il préciser le deuxième sens. (Lecture du rapport.)

« ... Le budget 2024 est donc équilibré à 210 452 711 €, ce qui représente une nette avancée » : Ce montant peut paraître important, même très important, comparativement aux années précédentes, mais il faut arriver à une juste analyse pour remettre les choses dans leur vérité littérale. (Lecture du rapport.)

« ... L'intégration d'éléments actifs du bilan qui se traduit par des opérations d'ordre qui sont des écritures comptables sans effet budgétaire » : Il y a donc une surdose budgétaire liée à des inscriptions qui, elles, n'ont pas une valeur réelle. Celles-ci on les retire naturellement de la vie organique du budget et de son aspect opérationnel sur les services à rendre. Il y a donc 46,7 M€ à enlever. (Lecture du rapport.)

« L'analyse budgétaire devra donc se faire à périmètre constant afin de traiter des données comparables » : Il faut effectivement extraire ce qui ne nous concerne plus directement, même si cela concerne la vie de nos concitoyens avec des services qui étaient rendus et que d'autres vont rendre à notre place. Il faut rester sur des normes comparables pour les ratios qui sont correspondants. (Lecture du rapport.)

« Les charges de personnel, sous réserve de mesures gouvernementales supplémentaires » : Il ne faut jamais être sûr de ce qui peut arriver et se dire que les choses resteront telles quelles. On a eu quelques surprises qui ont fait que, pendant l'année, il a fallu, à la va-vite, trouver quelques centaines de milliers d'euros pour avoir une solution en correspondance avec les décisions de l'Etat qui augmentait les indices des fonctionnaires. Aujourd'hui on a une masse salariale de 69,3 M€, soit une augmentation de 1,5 M€, ce qui est une augmentation absolument contenue. Parce qu'avoir un personnel important, avoir des services à rendre importants, et n'avoir qu'une augmentation de 1,5 sur la masse salariale, cela montre bien que l'on est près des réalités de gestion dans leur application la plus rigoureuse. « Rigoureuse » cela ne veut pas dire encore une fois prégnante, pressante, au point de ne pas faire des choses que l'on devait faire, mais en tout cas de les faire le mieux possible sans avoir recours à des expédients supplémentaires nouveaux, comme les heures supplémentaires ou d'autres organisations d'appel à délégués. Tout cela est fait dans une gestion qui est sans doute mieux calculée. (Lecture du rapport.)

« L'autre poste important, les subventions aux associations, est globalement stable à 6,1 M€ » : Ce qui est, encore une fois, un chiffre important. J'ai fait quelques comparaisons... Moi aussi je suis très prudent sur les éléments de comparaison. Comme je n'aime pas que l'on fasse la même chose au niveau des ratios parce que, encore une fois, les choses ne sont pas obligatoirement comparables, mais sur des *trucs* lourds on peut quand même avoir des éléments assez similaires. Dans une grande Ville plutôt située vers le Nord, les subventions sont à un niveau de 50 %. Vous voyez l'effort que nous faisons, nous, bien sûr par la volonté politique, mais aussi les moyens financiers que nous mettons en direction des associations qui ont un véritable rôle citoyen dans la vie de notre commune. (Lecture du rapport.)

« Les droits de mutation ont été estimés avec prudence compte tenu des tensions sur l'immobilier » : Là ce n'est plus de la prudence, c'est même une sérieuse baisse, puisque l'on passe de 1,6 M€ à 1,4 M€, et personnellement, voyant un peu filer des programmes immobiliers, je ne suis pas sûr que nous faisons partie des endroits où les choses sont les plus difficiles. (Lecture du rapport.)

« Les dotations et participations, quant à elles, sont en baisse. En effet, il n'y aura plus de perception du filet de sécurité lié aux augmentations des charges d'énergie en 2024. La baisse globale sera de 1,2 M€ et le total prévisionnel sera de 7,2 M€ » : Cela reste encore lourd mais cela prend une proportion qui est en déclin. En tout cas on a vu que les efforts qui ont été demandés – indirectement, mais qui étaient portés sur des dépenses d'électricité – ont porté leurs fruits puisque vous avez pu noter que dans le compte administratif on avait une diminution de 1 M€ liée au coût d'énergie sur l'éclairage public extérieur. (Lecture du rapport.)

« Enfin, il est rappelé que le manque à gagner sur la DGF depuis 2013 s'élève, en total cumulé, à 64 M€ » : Alors, je réponds immédiatement aux critiques avancées parce qu'elles sont rituelles. Presqu'en nous faisant le reproche « Oui, mais vous avez un alibi, un prétexte, pour dire que... », bref. Tout cela ne vaut pas un clou parce qu'il faut un peu réfléchir. Même si l'on est tenté d'avoir des arguments agressifs pour faire valoir sa position, il faut à un moment donné être confronté à la vérité. Quand on perd 8 M€, imaginez la même chose pour vous sur votre revenu mensuel –pas à ce niveau-là mais en tout cas en pourcentage– cela représente à peu près 10 %. C'est considérable. Qu'allez-vous faire ? Vous allez immédiatement réduire votre train de vie, changer des choses. La seule différence pourquoi pour nous c'est une perte sèche c'est que nous ne pouvons pas faire la même chose. Nous avons des services qui sont établis depuis des années sur des recettes établies. Ce ne sont pas 8 M€ qui étaient dépensés comme cela. On peut faire effectivement quelques efforts de resserrement mais la perte, du moins son noyau dur, sur la partie la plus extensible, elle est réelle et elle est répétitive. C'est comme cela qu'il faut considérer ce manque à gagner, qui est effectivement un dû qui était inhérent à la fiscalité et inhérent au traitement de l'Etat par rapport aux communes et qui, d'un coup, s'est évaporé en nous laissant toute la contrepartie de services à continuer à gérer. Ou alors il aurait été simple de dire – j'aurais pu le comprendre, mais il était absolument insupportable qu'on puisse l'imaginer– qu'en fonction, en contrepartie, de ces 8 M€, on supprime autant pour arriver à cet équilibre de perte. Eh bien non, nous ne l'avons pas fait, parce qu'encore une fois cela correspondait véritablement à une dépense effective liée à une augmentation de services. C'est pour cela que je considère, mais alors vraiment sans mauvaise foi, sans recherche de prétextes, simplement avec une analyse normale, que cela représente une baisse considérable qui est à intégrer dans le niveau d'équilibre de notre budget.

« Au chapitre de la dette, celle-ci reste stable à 45 M€, elle est portée à 49 M€ » : Alors, vous allez me dire « Quelle contradiction entre le 'stable' et l'augmentation », mais l'on va vite à l'explication. Là aussi transparente pour qu'il n'y ait, ni d'arrière-pensées, ni de suspicions, à l'égard de ce que je pourrais être tenté de dire de différent de la réalité. Elle est portée à 49 M€ compte tenu de l'emprunt relais, je dirais presque temporaire, lié à l'acquisition de l'AFPA. Entre parenthèses, c'est temporaire, et en plus cet emprunt va amener une recette de 10 M€ lorsque, avec l'AFPA et ses dérivés acquéreurs, on aura pu imaginer le permis d'aménager en début d'année. (Lecture du rapport.)

« Le remboursement du capital de la dette sera, en 2024, de 5,4 M€, contre 5,9 M€ » : Alors, à tous ceux qui disent « Ouah ! La dette augmente ! On va à la catastrophe ! », etc., je ne rappellerai pas, encore une fois, que toutes les communes de France ont recours à un emprunt parce que c'est un outil de gestion, et surtout de prévision, dans le cadre d'une volonté politique affirmée sur le développement. Mais l'on prend acte en disant quand même que là les ratios peuvent être faits de manière comparable, et voire à travers, ou par, d'autres communes, que nous sommes dans les strates des Villes équivalentes à la nôtre, et même nous sommes un peu inférieurs, à tel point que nous avons une note estimée à un A, qui est quand même une meilleure note. Cela permettra à ceux qui croient que là aussi on fait de la gabegie en empruntant... Des experts financiers de caractère national et international vous disent le contraire, mais peut-être que ce ne sera pas suffisant pour ceux qui ont une analyse de mauvaise foi. (Lecture du rapport.)

« Les intérêts de la dette sont en augmentation compte tenu des taux d'intérêts qui passent de 1,35 M€ à 1,55 M€ » : Ce qui n'est pas non plus exorbitant et que l'on peut largement absorber. Mais restons vigilants parce que là aussi on regardera avec sympathie et gourmandise, même la diminution des taux d'intérêts parce que cela aura un impact direct sur certaines choses dans la situation de notre budget. (Lecture du rapport.)

« Les recettes sont estimées à 111,4 M€ en 2024 alors qu'elles étaient à 118,5 M€, soit une épargne brute estimée à plus 5 M€ hors reports de l'excédent 2023 » : Alors là aussi, on nous dira... Parce qu'il y a des classiques qui reviennent. Même si je suis surpris qu'ils soient teintés d'une mauvaise foi, voire d'un mensonge que je n'avais pas noté chez certains comme réflexion. On nous disait que c'était en déclin, en diminution, il est vrai que l'épargne brute a connu une notion sinusoïdale mais elle n'a jamais été aussi mineure. En tout cas elle a le mérite d'exister et elle existe encore, je le dis donc sans problème, l'épargne sera encore positive. (Lecture du rapport.)

« Le prévisionnel devrait se situer autour de 1,7 M€. En investissement, la section sera estimée à 34 M€ » : Ce qui représente, hormis –sous-entendu « en plus »– des investissements d'opérations faits avec la Métropole, un capital de projets, des choses qui sont destinées à changer la Ville, puisqu'on ne l'a pas vue évoluer depuis 10 ans, paraît-il. Et nous donnera peut-être même l'application de faire vite l'implantation de plaques dorées. Cela nous permettra de faire face à ces besoins que nous avons exprimés dans un programme électoral et dans maintenant une traduction politique sur le terrain.

Voilà, mes chers Collègues, ce que j'avais à vous dire. Je suis complet. C'est pour cela que, selon le ton qui sera employé par les uns et par les autres, je ferai ou pas une réponse, parce que la moitié des choses sont déjà dites et bien dites. Certains seront un peu répétitifs, nous amenant souvent à l'apocalypse bien nommée, à notre jour dernier, comme les jours derniers de manière mythique ou ésotérique qui n'arrivent heureusement jamais. Là c'est pareil. Que pourrais-je dire de plus que « *wait and see* ». Et si pour certains le « see » c'est dans 2 ans, comme ils peuvent l'afficher quelquefois, qu'ils choisissent des arguments un peu plus proches de la réalité. Merci.

M. PRETOT. - Monsieur le Maire, merci. On va essayer de rester le plus connecté au réel possible. D'abord, pour commencer par un point positif, je salue l'effort, que l'on sent réel, de vouloir limiter les dépenses de fonctionnement et de vraiment limiter la dépense pour pouvoir boucler ce budget. Elle sera limitée de 6 %, comme vous l'affichez, et vous dites après qu'elle sera finalement, à périmètre constant –puisque vous l'avez dit, vous avez raison, il faut que l'on reste juste– de 1,8 % en diminution. La dépense de fonctionnement est surtout due en grande partie au fait que l'on a transféré des compétences à la Métropole et, vous l'avez dit aussi, au fait que la facture d'électricité, le coût de l'énergie, baisse. Elle est moins due à un effort structurel que l'on va faire sur nos dépenses de fonctionnement qu'à la conjoncture et au fait que l'on se sépare de certaines compétences. Mais elle est quand même encourageante, elle va dans le bon sens, et pour cela je le salue.

Vous avez expliqué en début de votre propos que le budget était équilibré en réel, en dépit de ce que l'on peut en dire, etc. Je sais qu'à chaque fois il y a une discussion sur ce sur quoi on échange, on en a parlé tout à l'heure lors du compte financier, les fameux restes à réaliser en dépenses et en recettes, cette fameuse gymnastique des chiffres que je critique, mais je reste sur ma position parce que c'est un fait. Je sais que les JO 2024 approchent, la compétition « gymnastique des chiffres » n'existe pas, on serait peut-être sur le podium, mais elle demeure dans l'analyse du budget que l'on va faire.

Pour évacuer la dette tout de suite, vous nous dites qu'elle reste à périmètre constant, c'est vrai, on va donc avoir 6,4 M€ de contraction de nouveaux emprunts, c'était 6,8 M€ l'année dernière. Si l'on y ajoute le 1,5 M€ supplémentaire (je pense que cela doit être le prêt relais) on est à 7,9 M€. Donc au pire elle augmente mais au mieux elle est stable, je le remarque, vous avez raison. Toutefois, je remarque aussi que les charges financières (c'est-à-dire ce que l'on paye pour rembourser les intérêts de la dette), elles, cette année, augmentent de 12 % –vous l'indiquez clairement dans la page 6 de votre document– alors-même que ces charges financières vont également avoir un impact sur l'épargne. Vous nous dites que l'épargne est positive et c'est là où l'on va avoir un désaccord de calcul. Moi, quand je reprends les chiffres que vous nous indiquez, l'épargne que nous avons est encore une épargne négative, au pire, si l'on veut prendre mon calcul. Et au mieux, si l'on prend ce que vous annoncez, elle est quasiment inexistante.

Pour rappel, il y a 3 épargnes : épargne de gestion, épargne brute, épargne nette. Quand on fait la soustraction des dépenses réelles de fonctionnement avec les recettes réelles de fonctionnement on a 5 M€ d'épargne de gestion. Quand on enlève les intérêts de la dette qui sont de 1,5 M€ on n'est plus qu'à 3 M€ d'épargne brute. Et quand on enlève ensuite le remboursement en capital de la dette qui est de 5 M€ cette année, on se retrouve avec un déficit de 1,8 M€ d'épargne nette. On a donc une épargne nette qui est déficitaire. Mais même si l'on dit que mon calcul n'est pas bon, car il faut prendre le solde à nouveau... Sauf que l'on conteste le fait que le solde à nouveau soit juste parce qu'il y avait des restes à réaliser, etc. Quand bien même, dans votre document vous nous affichez en fait une épargne nette de 190 000 €. Sachant que cette épargne nette de 190 000 € doit financer les investissements que l'on a, et que vous vous vantez, et je le comprends, d'avoir un très haut niveau d'investissement cette année encore de 96 M€... 96 M€ quand on a 170 000 € sur nos fonds propres pour les financer, c'est quand même un peu maigre. Cela veut dire que, certes il va falloir avoir beaucoup de subventions, mais que cela va être aussi l'emprunt qui va financer tout cela. Or l'emprunt... Vous avez

raison, c'est un outil de gestion. On peut emprunter, mais à chaque fois c'est pareil, si vous grevez votre section de fonctionnement, qui est déjà difficile –et vous le voyez bien puisque vous êtes à chaque fois en train de faire des économies (on sort la voirie, etc.)– et que l'on a du mal à dégager des marges de manœuvre pour pouvoir payer le remboursement des intérêts, payer le remboursement du capital, en fait après cela risque d'être l'emprunt qui appelle de l'emprunt. C'est pour cela que je suis quand même plutôt timoré sur cette analyse.

En contrepartie de cela –si l'on reparle les charges de fonctionnement– vous l'avez dit, à périmètre constant, rien que les charges de personnel vont augmenter de 1,5 %. On est effectivement dans la marge d'un GVT normal (Glissement, Vieillesse, Technicité) qui fait que chaque année les fonctionnaires coûtent toujours plus cher, c'est normal. Un GVT normal c'est entre 1 et 2 %, on est sur du 1,5 %, on est donc dans un chiffre absolument normal. Je souligne toutefois, et c'est même une question, que l'année dernière on était déjà sur une augmentation de la masse salariale de 1,2 % alors-même qu'il n'y avait pas eu cette année de CAP, de promotions et d'avancements de grade pour les agents. Ce qui est censé impacter fortement le GVT, ce GVT aurait donc dû réduire beaucoup plus. Du coup, la question que je vous pose c'est : quel va être l'impact du GVT cette année ? Va-t-il y avoir une CAP pour les agents cette année ? C'est une vraie question que je me pose puisque cela va impacter ce 1,5 %. Est-ce pris en compte ou pas ? Ça c'est pour la partie fonctionnement.

En conclusion je reviens sur les investissements en vous disant que je crois qu'il est prudent d'avoir une section d'investissement réduite quand on voit toutes les difficultés, que vous avez raison de souligner, sur la partie fonctionnement. Aujourd'hui on a une inertie de la section de fonctionnement qui nous empêche clairement d'aller faire autant d'investissement. On peut très bien avoir envie d'inaugurer toute la liste que vous avez là mais on peut très bien aussi l'organiser dans le temps, le différer. Il y a peut-être des choses que l'on peut différer, encore une fois de manière à se donner un peu d'air, un peu de respiration, sur notre budget de fonctionnement, sinon à chaque fois on va courir après de l'emprunt qui va financer de l'emprunt ou de la ligne de trésorerie pour venir équilibrer la section de fonctionnement. En fait on a le sentiment que l'on est un peu pris par le temps. On veut vite tout construire, vite tout faire émerger, etc. Je comprends, cela peut être louable, mais encore une fois tous ces investissements que vous avez listés, déjà il faut être en capacité de les financer, et pas que par de l'emprunt ou de la subvention, mais il faut aussi être en capacité d'en payer le fonctionnement derrière. Et quand, vous l'avez dit, l'équilibre sur la partie fonctionnement est difficile à atteindre, je vous alerte encore une fois. Dès lors que vous construisez un nouveau gymnase, un nouveau stade, si on peut le décaler, c'est d'autant que vous décalez les dépenses de fonctionnement qui vont avoir lieu derrière.

Pour toutes ces raisons, on s'opposera au budget. Je vous remercie de de votre attention.

M. le MAIRE. - Si vous le permettez, même s'il y a d'autres intervenants, je vais répondre dès maintenant à cette intervention de M. Pretot parce qu'après cela s'éparpille dans ma tête.

L'état d'esprit, Monsieur Pretot, est le même. Vous y mettez un ton aimable, courtois, votre critique reste acerbe et injustifiée. Et ce qui me choque le plus, Monsieur Pretot –j'en ai fait juste un effleurement, parce que je ne peux pas penser que vous êtes un sot personnage, contrairement à certains... Non, pas du tout– c'est que vous vous laissez aller à un calcul qui fait appel à une argumentation qui n'est pas aussi proche de la vérité que ce qu'elle devrait l'être.

« Vite fait »... Peut-être que je n'aurais pas choisi celle-là, mais enfin, vous avez raison de faire la comparaison avec la gymnastique qui permet de sauter d'un agrès à l'autre, parce que vous le faites très allègrement. Je ne prends qu'un exemple, le premier : quand vous dites « Finalement, ce n'est pas un exploit d'avoir augmenté la masse salariale de 1,5 % ». Peut-être, mais regardons le temps passé et regardons le temps comparable des autres. Avec d'ailleurs des mesures qui ont été prises par l'Etat pour respecter des lignées particulières. Cela montre bien qu'il y avait sans doute des envolées plus lyriques que 1,5 M€. On était à 4 ou 5 %. Cette époque-là est révolue. Et même par rapport à un chiffre moindre, rigoureux, que je viens de dire (1,5 %), c'est quand même plus élogieux que ce que vous pouvez imaginer. Parce que là, lorsque vous dites « Finalement, c'est parce qu'il n'y a pas eu de promotions », etc., vous oubliez quand même qu'il y a eu quelques normes de dépenses supplémentaires qui ont été prises et qui ont amené cette augmentation de 1,5 M€. Le point d'indice souhaité par le Gouvernement est intégré là-dedans. Ça, vous l'oubliez. Il y en a eu un l'an dernier et il y en a eu un cette année.

M. BREMAUD. - 5 %.

M. le MAIRE. - Voilà. Ça, vous l'oubliez. Alors, votre argument n'est pas du tout valable sur ce point-là. Comme sur d'autres. Vous nous faites toujours le reproche sur la gesticulation des restes à réaliser. Moi je vous dirai une chose. D'abord, si j'empruntais votre raisonnement, avec les conséquences qu'il peut avoir –et qui peuvent être analysées par d'autres personnes plus sérieuses que vous et que moi réunis– c'est-à-dire que ces restes à réaliser soient un élément de gestion de la présentation du budget pour que finalement il y ait une espèce d'insincérité qui pointe derrière. C'est ça la vérité. Cela aurait été remarqué, arrêté, stoppé, depuis longtemps. Votre notion de « restes à réaliser » telle que vous la dépeignez n'a donc pas de sens. Elle n'a qu'un sens (celui que nous portons, nous, d'un reste à réaliser par nature) c'est effectivement une notion d'attente pour avoir des recettes en plus ou faire des dépenses en plus, à un moment donné reportées par rapport au temps choisi préalablement. Donc là aussi il n'y a pas tellement de bien-fondé à votre critique.

J'en prends une dernière. Je ne suis pas un grand spécialiste des choses mais je me rappelle que la notion d'« épargne brute » n'est pas aussi simple que vous la dites, en tout cas là aussi vous faites une gesticulation extraordinaire en mélangeant tout cela et en donnant des vertus et des péchés à des structures qui ne sont pas obligatoirement porteuses du sens que vous leur donnez. Je vous rappellerai que le remboursement du capital est financé par l'épargne brute et non par l'épargne nette. Ce qui veut dire que la notion d'« investissement » –maintenant je vous réponds sur le dernier point– lorsque vous dites « Attention, vous ne dégarez pas assez pour pouvoir produire suffisamment d'état financier pour faire des investissements ». Mais là aussi votre analyse est fautive. D'abord, je vous dirai très honnêtement que l'on fait attention, déjà globalement, et que, je vous l'ai dit la dernière fois, on fait attention à ne pas lancer des opérations que l'on ne peut pas financer.

Deuxièmement, on a la chance d'avoir de bonnes collaborations. Vous regrettez quelquefois que vos amis naturels soient avec nous peut-être plus prolixes que ce que vous pourriez, vous, en profiter. Mais c'est comme ça. Et effectivement il y a un peu la gestion du temps. Parce que vous avez raison sur le « globalement ». Ça, nous l'avons fait. Il y avait une liste qui était assez importante, mais j'ai dit clairement qu'il y avait 2 projets qui pourraient être différés dans le temps, comme la construction d'une nouvelle cuisine centrale ou la création d'une piscine biologique dans l'étang. On a dit « Ça, la postérité verra s'il y a une décision politique à prendre dans ce sens ».

Donc, rassurez-vous. Même si au moment où l'on réfléchit sur la gestion... Et vous avez raison de mettre l'accent sur une crainte éventuelle du coût de fonctionnement que ces services peuvent produire. D'abord, je vous dirai que l'amalgame facilite l'émergence de votre critique, mais bon... Oui, il y a un super théâtre qui est en train d'être construit. Magnifique ! On le revendique. Tant dans son importance que dans sa physionomie et dans le développement culturel qu'il donnera à notre Ville. Mais les coûts ? Pas 1 € pour la Ville d'Istres. C'est une responsabilité communautaire donc maintenant métropolitaine. Et le Port des Heures Claires. Très bel investissement ! Pas un coût pour la Ville d'Istres. Donc ne faites pas l'amalgame. C'est sûr que quand on demandera des moyens de fonctionnement pour le refuge municipal ce sera rapporté sur les comptes d'ici, mais pour le reste, ne faites pas d'amalgame pour grossir des situations qui n'existent pas.

Encore une fois, je pense que vos critiques ont simplement un intérêt pour vous de les émettre parce qu'il faut à un moment donné avoir un jeu de rôle et que l'on doit effectivement distinguer ce que vous êtes par rapport à ce que nous sommes, ce que nous voulons faire par rapport à ce que vous voulez faire, vous. Dans un effet d'audace ou je ne sais trop quoi, mais en tout cas pas dans un effet de la réalité qui est celle de l'application de notre programme et qui correspond à ce que nous avons envie de faire, c'est-à-dire développer une ville, non pas avec des murs qui s'élèvent pour le plaisir d'avoir une espèce d'importance dans le rayonnement des métropoles... « Métropoles » non au sens institutionnel que nous connaissons mais dans les métropoles de ce pays. Il n'y a pas une course à l'armement pour le plaisir, il y a simplement la volonté d'affirmer un développement pour que nos générations puissent avoir un cadre de vie différent. Et surtout porteur, et surtout soucieux d'un bien-être humain dans un cadre qui est possible par les efforts qui seront faits.

M. PRETOT. - Vous ne m'avez pas répondu sur la CAP.

M. le MAIRE. - J'allais y venir.

M. PRETOT. - Pardon. Je pensais que vous aviez conclu.

M. le MAIRE.- Pour être transparent avec vous, j'ai donné l'impression d'avoir fini mon discours, parce qu'il est vrai qu'il est complet, mais je ne savais pas comment j'allais revenir à cela. Alors j'y reviens. Simplement, j'aurai l'occasion de parler aux gens qui me le demanderont en syndicat, rassurez-vous, je les vois bientôt, ils auront la réponse.

M. PRETOT.- Nous sommes aussi preneurs. On est quand même au Conseil municipal.

M. le MAIRE.- Si vous avez quelques... Ils vous le diront. Je leur réserve la primeur, vous permettez ?

M. PRETOT.- Je veux bien le comprendre, dites-le ainsi alors.

M. le MAIRE.- Ce n'est pas un manque de courtoisie, c'est qu'ils me l'ont demandé...

M. PRETOT.- Cela peut s'entendre, il faut juste l'expliquer ainsi.

M. le MAIRE.- Je vais quand même m'adresser à eux en premier, puisque ce n'est pas le seul sujet que je dois aborder avec le Directeur général des services et M. Laurent Bremaud, et Mme Delphine Granoux qui doit se cacher là-haut. Y a-t-il une autre remarque, une autre observation ?

M. BREMAUD.- C'est un peu démago quand même, au passage.

M. PRETOT.- Qui ça ? Le maire ? Oui. (Rires.)

M. le MAIRE.- Qu'est-ce qu'il a dit ?

M. PRETOT.- Il cherche à taquiner, mais il ne vaut mieux pas.

M. BREMAUD.- Je disais que M. Pretot était démago. Un coup il nous critique sur la masse salariale...

M. PRETOT.- Mais démago sur quoi ? Pardon. Moi je fais des calculs.

M. BREMAUD.- En revanche, il nous titille sur la CAP. C'est un équilibre olympique.

M. PRETOT.- Je ne titille pas, je pose une question. Est-ce que dans les 1,5 points cela comprend une CAP ou cela ne comprend pas une CAP ?

M. le MAIRE.- C'est la difficulté d'avoir une position d'opposant... D'ailleurs, si j'ai fait une allusion la dernière fois que 82 dossiers étaient votés à l'unanimité c'est parce qu'à un moment donné on est quand même conscient que cela va dans le sens positif pour les Istréens.

M. PRETOT.- Ce sont des dossiers techniques, Monsieur le Maire, que voulez-vous que l'on fasse ? On ne va pas voter contre.

M. le MAIRE.- Dans ce cas-là on est obligé de voter, mais après il y a la posture générale, parce que l'on est opposant ou parce que l'on a...

M. PRETOT.- Non, il y a des chiffres, c'est implacable. Quand on n'a pas d'épargne, on n'a pas d'épargne. C'est vous qui le marquez, en page 3.

M. le MAIRE.- On émet des critiques. C'est là où il faut effectivement affirmer et assumer des incohérences. Monsieur Mayor, la parole est à vous.

M. MAYOR.- Merci. Monsieur le Maire, chers Collègues, ce budget en matière d'investissement incarne à mes yeux le pic du mandat, avec la poursuite de nombreuses autorisations de travaux dont l'aboutissement dépendra pour beaucoup des cessions immobilières en cours.

Pour le fonctionnement, la baisse des charges d'électricité est salvatrice et l'on peut espérer que les démarches entreprises, amiables ou judiciaires, permettront de récupérer une partie des centaines de milliers d'euros manquants et souhaités.

Si nos emprunts sont importants, mais justifiés, en particulier avec le projet AFPA et son prêt relais au taux de plus de 4 %, mon questionnement concerne le remboursement de ce prêt dès l'opération conclue. Serons-nous en mesure de rembourser ce prêt relais de 5 800 000 € qui nous coûte la mensualité et environ, je pense, selon mon calcul, 240 000 € par an d'intérêts. Est-ce cela qui sera priorisé ?

De plus, si les taux étaient à 1 point il y a encore 3 ans, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Le million d'euros avancé par la Commune au Pôle aéronautique est-il assujéti à un taux d'intérêt lors du remboursement ? En effet, cela est important, car avec l'inflation depuis de longs mois, si ce n'était pas le cas, nous perdrons de l'argent au final lourdement. En matière budgétaire il est risqué de déshabiller Paul pour habiller Jacques. Et en droit, même si l'opération est courageuse, elle reste risquée. Je suggère, avec bienveillance, que le remboursement intervienne rapidement concernant cette avance, ce prêt.

Lors du Débat d'Orientations Budgétaires j'ai insisté pour que des ressources soient mobilisées afin de finir le paiement des travaux autorisés. Le financement par cession de nos biens a ses limites, et nous le vivons avec l'épine du Château de Couloumé qui coûte et ne trouve pas acheteur depuis de longs mois.

Monsieur le Maire, chers Collègues, croyez-moi, il faut porter les dossiers lancés mais mettre un peu, beaucoup, et avec passion, le pied sur la pédale de frein pour 2025 afin de garder une capacité d'investissement. En politique on doit plaire, mais en ce qui me concerne on a également, parfois, le devoir de déplaire. L'heure n'est pas dramatique mais l'heure est aux choix. Mon choix pour Istres n'est pas frileux, bien au contraire, il s'inscrit dans une gestion dynamique et raisonnée. S'il ne faut pas mettre les œufs dans le même panier je pense que mon panier est le plus sécurisé pour le présent et l'avenir de notre Ville et de ses habitants. Je vous remercie de votre attention.

M. le MAIRE.- Que vous répondre, Monsieur... ?

M. MAYOR.- Vous m'indiquerez, Monsieur le Directeur général des services, pourquoi vous riez. Si vous riez à mon propos ou si vous riez pour autre chose. Parce que j'aime bien voir ce sourire qui apparaît mais j'aimerais connaître le contenu des raisons.

M. le MAIRE.- Monsieur Mayor, s'il vous plaît, vous avez fait une intervention, je vais vous répondre.

M. MAYOR.- J'aime bien les sourires de ce type mais...

M. le MAIRE.- Cela n'a aucun intérêt pour le sujet, c'est-à-dire le budget.

M. MAYOR.- Mais cela peut en avoir rapidement.

M. le MAIRE.- Si vous avez autre chose qui peut rentrer dans des analyses politiques ou psychologiques il y a la course, il y a le couloir, vous en discuterez après tous les deux. Le reste ne nous intéresse pas. Revenons à vos questions.

Moi je riais en soupirant, et je vous explique ce que cela voulait dire. Parce qu'on peut profiler de belles paroles, du « blabla » aussi creux que les mots sont profonds pour les utiliser, mais là aussi, l'histoire, les générations... Il y en a qui me le reprochent beaucoup : « Laissez-moi la place, c'est mon temps maintenant. Je plaide pour moi, je plaide pour la vérité, je plaide pour le confort des Istréens ». Donc quand vous parlez de dynamique, expliquez-moi ce qu'il nous a manqué comme dynamisme pour faire les choses. Et quand vous parlez de raison, je m'excuse mais s'il n'y a pas un peu de raison dans tout cela, autant abandonner sa responsabilité. C'est valable pour tout le monde, je n'ai pas dit que j'étais un exemple. Ce que vous dites a un fond d'intérêt parce que c'est intelligent mais cela ne sert à rien.

Comme d'habitude. A partir de là, voyons plus concrètement les inquiétudes précises que vous notez, ce qui me permet de vous répondre.

Vous avez un petit côté... Je ne sais pas si c'est votre proximité avec M. Pretot mais vous faites des amalgames qui ont là aussi un intérêt à créer un trouble, un émoi, qui deviendrait un problème majeur à résoudre, et que l'on arriverait bien sûr avec beaucoup de difficultés à y répondre, par rapport à la réalité. Vous nous parlez du Pôle aéronautique et de l'argent que l'on a mis à sa disposition parce que l'on a considéré que c'était absolument important –et moi le premier, car j'ai pris des risques juridiques, mais je l'ai fait parce que c'était l'intérêt d'Istres, et moi, il n'y a que cela qui m'intéresse– et vous avez oublié que ce sont des fonds propres, c'est-à-dire tirés de la section d'investissement comme une vulgaire « subvention ». Pourquoi introduire la notion de variation d'index d'un prêt sur le montant qui serait destiné à faire croire que l'on va avoir moins d'argent en retour que ce que l'on a contribué ?

M. MAYOR. - Parce qu'en valeur nette, 100 € il y a 5 ans n'a pas la même valeur que 100 € 5 ans plus tard.

M. le MAIRE. - Non, Monsieur, suivez ce que je suis en train de vous dire, et non des principes, des dogmes ou des poncifs. Quand on met une subvention à disposition, c'est toujours sur des comptes propres. S'il n'y a pas un financement qui a été pris c'est sur la totalité des recettes de la Ville qui a décrété ce jour-là ponctuellement une dépense provisoire. Il y a donc un montant. A la limite, peut-être que vous pourriez nous reprocher de ne pas y avoir attaché un intérêt en retour pour en avoir un peu plus, mais vous ne pouvez pas dire « Vous en aurez moins parce qu'il y aura un intérêt qui sera appliqué dessus et qui fera que ». Cela n'existe pas, si ce n'est pour créer de l'émotion inutilement. On ne va pas rester plus longtemps sur le sujet, c'est tellement évident.

Vous revenez également au niveau des emprunts, mais je vous rassure, le lendemain du paiement des choses on signe l'arrêt de l'emprunt immédiat. Là aussi vous créez une espèce de... Je ne vois pas en quoi on aurait un intérêt quelconque à faire que les choses perdurent. J'ai un Directeur financier qui est particulièrement compétent, incisif, et qui saura serrer le temps lorsqu'il se présentera à lui. Et « lui » c'est le plus tôt possible puisqu'on a prévu cela en début d'année.

Que nous avez-vous dit encore ? Ah oui ! Le côté dynamique irréfléchi avec la capacité de financement. Je vous ferai la même réponse... Je ne vais pas la refaire parce que je ne veux pas *soûler* l'Assemblée pour dire exactement la même chose. Ce qui devait être un peu écrémé a, à un moment, disparu pour être reporté. J'ai cité 2 opérations. Ce qui fait l'élément dur de notre volonté politique d'assumer des responsabilités dans tout domaine du service public pour le maintenir ou pour le grossir, nous continuerons, et même mieux –voyez, je prends des risques– si des éléments apparaissaient, il y a toujours des *trucs* qui peuvent apparaître, nous ferons en sorte que dans un côté de réflexion transversale on puisse mener toutes les choses à bout et au fond.

M. MAYOR. - Merci des réponses apportées.

M. le MAIRE. - Merci. D'autres observations ? (Pas d'autre observation.)
Passons donc au vote.

POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres I, BOUTROUX Marie-Cécile)

CONTRE : 5 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)

ABSTENTIONS : 2 voix (MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)

Ce n'est pas si mal que ça ! Nous continuons.

4) **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024**

Rapporteur : M. le MAIRE

Dans le cadre de la recherche de recettes, je vous avais dit que nous ne nous tournerions pas cette année, comme l'année précédente, vers une augmentation des impositions des taxes. Je vous propose donc de reprendre les mêmes que celles que nous avons votées en 2023. (Lecture du rapport.)

POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres I, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 6 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

5) Budget primitif 2024 – Budget annexe de la régie des agents de la Ville d'Istres

Rapporteur : Mme CAMOIN (Lecture du rapport.)

(Pas d'observation.)

POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Istres Audacieuse, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)

M. le MAIRE. - Vous voyez ? Là on oublie les critiques, on oublie les risques, on oublie les conseils, là on vote *tout de go* pour. Bien sûr, on a si peur de se mettre en mal avec les agents. On oublie tout ce que l'on peut dire auparavant.

M. CAILLAT. - Monsieur le Maire, on ne change pas d'avis comme cela, je l'ai déjà expliqué lorsque vous étiez absent. Lorsque nous avons la chance de participer au Conseil d'administration, que les explications aux questions que nous nous posons nous sont données et que la réunion se passe très bien, il n'y a pas de raison que nous votions contre. C'est tout. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

M. le MAIRE. - Si vous le limitez effectivement à votre seule participation vous ne pouvez pas avoir beaucoup de votes puisque vous n'êtes quand même pas souvent à toutes les rencontres.

M. CAILLAT. - Monsieur le Maire, je suis à toutes les rencontres où je suis invité.

M. le MAIRE. - Je vous parle de celle-ci. Après, rien ne vous empêche d'avoir une démarche pour savoir si vous pourriez avoir un esprit ouvert sur les subventions à voter. Vous ne le faites pas, mais si vous le faisiez, vous feriez exactement la même chose.

Pour le reste, pardonnez-moi, mais je pense que –vous plutôt qu'un autre d'ailleurs, puisque vous avez exercé, dans un temps réduit mais quand même un temps, des responsabilités– vous devez savoir, connaître, que même sans discussion particulière avec qui que ce soit vous pouvez avoir un penchant positif, négatif, vers le montant d'une subvention. Ou en tout cas le geste d'une subvention. Tout cela fait une espèce d'illogisme de position, c'est ce que je dis. Mais encore une fois je comprends l'inconfort de l'attitude d'un opposant. Effectivement, il y a des choses qui sont tellement évidentes, ou inéluctables, ou obligatoires, et la bonne grâce à paraître auprès des agents en fait partie et vous amène à. Moi je ne vous critique pas en soi, pas du tout, mais je veux simplement vous rappeler les critiques générales que vous avez fait émerger 5 minutes avant sur ma notion de. Là elles n'existent plus. C'est tout. Continuons.

M. BREMAUD. - Démagogie.

M. CAILLAT. - Monsieur le Maire, s'il vous plaît. Vous faites avec un grand sourire une allusion à un mandat court mais le mien n'a pas eu d'interlude. Pardonnez-moi.

M. le MAIRE. - Oui. Et alors ?

M. BREMAUD. - Il n'a pas pu en avoir, effectivement.

M. le MAIRE. - Heureusement qu'il n'en a pas eu parce qu'il était déjà tellement court !

M. CAILLAT. - Monsieur Bremaud, j'accepterai vos critiques le jour où vous aurez réussi à le faire. Pour le moment, contentez-vous d'occuper votre poste. Et lorsque l'on parle du personnel, je n'ai pas voulu y revenir et remettre une couche sur ce que disait M. Pretot mais enfin, il est quand même normal qu'en étant conseillers municipaux nous soyons informés de quand va avoir lieu la prochaine

Commission paritaire. Que vous rencontriez les syndicats c'est tout à fait normal, c'est votre rôle, mais que nous soyons obligés d'attendre que les syndicats soient informés par le maire pour pouvoir avoir un retour...

M. BREMAUD. - Ce sont les principaux interlocuteurs.

M. le MAIRE. - Je m'excuse mais je m'adresse d'abord à eux parce qu'ils me l'ont demandé. Je le ferai d'abord à eux, vous permettrez.

M. CAILLAT. - Après on pourra peut-être aussi parler d'une proposition d'horaires limités et tout cela. Vous savez, ce n'est pas parce qu'on n'en parle pas que l'on n'est pas au courant de certaines choses.

M. le MAIRE. - On peut parler de natures, de durées et d'adjectifs postiches que l'on peut mettre effectivement dans la durée, l'interlude ou autre, mais ce qui importe c'est le contenu et le résultat. Alors n'allons pas plus loin. Surtout le jour où l'on vote un budget, n'allons pas plus loin.

M. CAILLAT. - On aura l'occasion d'en reparler, ne vous inquiétez pas.

M. le MAIRE. - Bien sûr. Oh ! Je ne m'inquiète pas. Ce n'est vraiment pas le mot. S'il n'y a vraiment pas une chose dont je m'inquiète c'est ça.

6) Budget primitif 2024 – Budget annexe de la régie municipale des transports
Rapporteur : M. ARAGNEAU (Lecture du rapport.)

POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 6 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

7) Budget primitif 2024 – Budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres
Rapporteur : Mme CAMOIN (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. le MAIRE. - Eh bien ! Il n'y a pas que le personnel qui nous unit, il y a aussi les défunts d'Istres. Bravo ! Merci.

8) Budget primitif 2024 – Budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres
Rapporteur : Mme SANTINI (Lecture du rapport.)

POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

ABSTENTIONS : 6 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

M. CAILLAT. - Sans créer de polémique, j'ai reçu hier une convocation pour le prochain Conseil d'administration du bowling. Dans l'organisation, il aurait été fort sympathique que l'on puisse faire le Conseil d'administration quelques jours avant le Conseil municipal. Cela nous aurait peut-être permis d'avoir un peu plus d'informations. Maintenant, nous recevons la convocation, on se plie à la démocratie et l'on ira y participer le 29 avril.

M. le MAIRE. - Il y a une Commission où vous avez eu les renseignements ? Cela suffit amplement. Continuons.

9) Autorisations de programme et crédits de paiement – Budget principal et budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres
Rapporteur : Mme CAMOIN (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

10) Affectation des autorisations de programme

Rapporteur : M. le MAIRE

Vous avez l'annexe de la délibération qui vous montre les autorisations qui sont proposées. Y a-t-il un commentaire, un avis ? (Pas d'observation.)

POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres I, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

ABSTENTIONS : 6 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier)

On continuera sans vous mais on le fera quand même, ne vous en faites pas. De toute façon on continuera sans vous, on en a l'habitude.

M. PRETOT.- On l'a bien compris. Si l'on pouvait ne pas être là...

11) Rapports d'activités 2023 des structures locales des organisations syndicales subventionnées par la commune

Rapporteur : M. GRIMALDI (Lecture du rapport.)

Vous avez les rapports détaillés de ces activités afférentes avec principalement des actions de formation, de sensibilisation, d'assistance juridique, de participation aux congrès, et diverses actions de réunions d'information aussi. (Pas d'observation.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

12) Attribution de subventions aux organisations syndicales locales – Exercice 2024

Rapporteur : M. le MAIRE

Il s'agit d'un tableau, certes, qui reprend l'état de, mais dont la particularité est simplement l'augmentation qui a été faite en direction d'un syndicat pour le mettre au niveau de son rang parmi le personnel. Cela a été réévalué en fonction et donc porté à 4 000 €.

Union Locale des Syndicats C.G.T. d'Istres 4 000 €

POUR à l'unanimité des présents et représentés

Syndicat C.G.T. des Territoriaux de la Ville d'Istres 4 000 €

POUR à l'unanimité des présents et représentés

Union Locale des Syndicats Force Ouvrière d'Istres 1 000 €

POUR à l'unanimité des présents et représentés

Syndicat UNSA des Territoriaux de la Ville d'Istres 3 000 €

POUR à l'unanimité des présents et représentés

FSU Territoriaux d'Istres 4 000 €

POUR à l'unanimité des présents et représentés

13) Concours aux associations – Exercice 2024

Rapporteur : M. le MAIRE

Vous avez les subventions. Je vous propose 2 petites modifications qui n'ont pas été portées, malgré la demande que j'avais exprimée. Il y a le passage de 700 à 1 000 € pour l'Ecole des Arnavèu, un engagement que j'avais pris auprès de Mme la Présidente, et une augmentation compte tenu des organisations de manifestations sportives de haut niveau extérieures, l'haltérophilie, qui aura donc, si vous en êtes d'accord, 5 000 € de plus.

Mme CAMOIN.- Monsieur le Maire, si vous me permettez, M. Einaudi ne prend pas part au vote de ces associations pour le point 13, et pour ma part, je m'abstiens pour Pulsion.

M. le MAIRE.- On prend le principe que c'est applicable pour tout le monde, on est d'accord là-dessus, et qu'après, fort de ce principe, elle écrème les votes des subventions par rapport à vos présences.

Mme JOULIA.- Je m'abstiens aussi pour les associations dans lesquelles je siège en Conseil d'administration.

M. COLSON.- Et moi pour les Cardalines.

M. le MAIRE.- Je viens de le dire pour tout le monde. Elle fait un travail, elle écrème. Sinon on passe son temps à dire « Je ne vote pas ».

Mme JOULIA.- Cela va quand même mieux en le disant.

M. le MAIRE.- J'ai oublié, je le raccroche donc à la demande, il y a 3 000 € pour l'APERS qui a vu sa subvention disparaître, provenant de la Métropole puisqu'aucun contact ne s'est fait. J'ai donc reçu une lettre et je me suis engagé vis-à-vis de son représentant local que l'on contribuerait en attendant que la Métropole puisse verser la participation qui était en retrait. C'est donc 3 000 €, je vous demande de l'ajouter. Etes-vous d'accord ?

123 BEBE 3150€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

A VOS BASKETS 700€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, RAOULT Loïc)

AC&VG ISTRES ENTRESSEN ET OUEST PROVENCE 2500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE 1500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc)

ADEVIMAP – DEFENSE DES VICTIMES DE MALADIE PRO 2000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES DÉPORTÉS, INTERNÉS, RESISTANTS ET PATRIOTES D'ISTRES

2500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

AMICALE DE LA BOULE DES MAGNANS 1150€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

AMICALE DES PLAISANCIERS ÉTANG BERRE 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

AMICALE DES RETRAITÉS D'ASCOMETAL FOS SUR MER 900€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS 4000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, RAOULT Loïc)

AMICALE DES VEUVES ET ANCIENS DES AVIONS MARCEL DASSAULT BRÉGUET AVIATION ET DE L'AÉRONAUTIQUE 500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

AMICALE DU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORET DE LA VILLE D'ISTRES 3000€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (ARAGNEAU Alain, EINAUDI Marc, RAOULT Loïc)

AMICALE PERCHE ISTREENNE 1300€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

AMICALE PHILATELIQUE 300€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)

AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE D'ISTRES 1950€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

AMMAC AMICALE DES MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS 2500€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, RAOULT Loïc)

ARC-EN-CIEL 2700€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION 4^{ème} CAP 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DE QUARTIER BELLONS-CRAPONNE 500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DE QUARTIER CAMPAGNE BAÏLE-LES NARCISSSES 700€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES HABITANTS DE L'ORÉE DU PARC 600€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES JARDINIERS DE TARTUGUES 700€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BLANCHON Johny)

ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE ISTRES 500€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (SANTINI Patricia, EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES LOCATAIRES HLM MÉDITERRANÉE 500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'ENTRESSEN 1000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU PORT DES HEURES-CLAIRES 1000€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (ARAGNEAU Alain, EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LOTISSEMENT DES CHARMILLES 160€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DES RETRAITES ET PRÉRETRAITES DE LA SIDÉRURGIE & MÉTALLURGIE 500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION DU HAMEAU DES PIGNES 300€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION ENSEMBLE FACE AU BURN OUT 13 300€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION FAMILIALE ISTREENNE 5000€
POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 3 voix (SANTINI Patricia, EINAUDI Marc, BLANCHON Johny)

ASSOCIATION LA CARDALINE 1500€
POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 4 voix (COLSON Michel, QUET Catherine, EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc)

ASSOCIATION LES HABITANTS DU VIEIL ISTRES 3000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION NEJMA 500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION POUR LE RANQUET 4000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE COUTAREL 1500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE DAUDET 1500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE PASTEUR 1500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE SAVARY 1500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ASSOCIATION SPORTIVE LYCÉE RIMBAUD 2200€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CALLIOPE 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CARITHON 3000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CHORALE PROVENÇALE D'ISTRES 2700€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CIQ DE L'ÉTANG DE L'OLIVIER 1200€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (GARCIA Yves, EINAUDI Marc)

CIQ DES BOCAGÈRES 200€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CIQ DES GARGUILLES 500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CIQ DES MAURETTES 700€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BLANCHON Johnny)

CIQ DU BOUCASSON & BRUANTS 700€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, MORA Claude)

CIQ FEUILLANTINES 700€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CIQ LA PREDINA 1500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BLANCHON Johny)

CIQ LE CLOS DES VIEUX MAS 200€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CIQ LES HEURES-CLAIRES 1500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, CAMBILLAU Lara)

CIQ PONT DE CANADEL 700€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CIQ TRIGANCE 2000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CLUB DE BILLARD ISTRÉEN 1350€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CLUB ENTREPRISES OUEST PROVENCE 4500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, EINAUDI Marc)

CLUB NAUTIQUE D'ENTRESSEN 4750€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

CLUB NAUTIQUE D'ISTRES 3300€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, CAMBILLAU Lara)

CLUB TAURIN ENTRESSEN 4900€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BLANCHON Johny)

COMITE D'ISTRES DU SOUVENIR FRANÇAIS 2500€

POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, ARAGNEAU Alain, BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)

COMITE DE LA FÊTE DES BERGERS ET DES TRADITIONS 4500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

COMITÉ DES FÊTES DE RASSUEN 5000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

COMITE DU FOIN DE CRAU 1500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (TRONC Didier, EINAUDI Marc)

COMPAGNIE ÉVÈNEMENT 2500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ENSEMBLE VOCAL LA PASSACAILLE 2500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, GRIMALDI Patrick)

ÉOLE ÉVASION 500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ESCOLO DIS ARNAVEU 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ESPEREN 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ET LE CINE VA 3150€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

FNACA ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE MAROC ET TUNISIE 2500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

FOOTBALL LOISIR ISTRES SOLIDARITE – FLIS 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

FSU TERRITORIAUX D'ISTRES (SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE TERRITORIALE 13

FSU) 4000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

GYM'YAZ MULTIBOX ISTREEN 3000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

INFURIA E-SPORT 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES ALPILLES VOL LIBRE 2300€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES MARCHÉ NORDIQUE 250€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES MULTI PASSIONS 900€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES PLONGÉE MAKO CLUB 5000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES RANDO LA PIERRE TROUVÉE 500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES SPORT GYMNASTIQUE VOLONTAIRE 4500€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)
ISTRES SPORTS AÏKIDO 1150€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES SPORTS BADMINTON 1500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME 3000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES SPORTS PÊCHE SPORTIVE 1700€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES SPORTS SQUASH 1000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES SPORTS TAÏ CHI CHUAN 1350€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)
ISTRES SPORTS TIR A L'ARC 5000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES WATER POLO 900€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
L'ECOLE DU CHAT ISTREEN 3150€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
LA BOULE GAZEUSE 5000€
POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, EINAUDI Marc, BLANCHON Johnny)
LA BOULE HUMIDE 2000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LA CHRYSALIDE DE MARTIGUES ET DU GOLFE DE FOS 5000€
POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 3 voix (EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc, GODIN Marie Angélique)

LA FLECHE ENTRESSENOISE 2850€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LA KIFFF 2000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LA ROUE LIBRE ENTRESSEN 2500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES AMIS DU VIEIL ISTRES 2000€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, PRIAUD Gilles)

LES INFATIGABLES DE LA RETRAITE SPORTIVE 1800€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES KOKINOUS 2800€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES ORCHESTRUTIBLES NOUVEL ORCHESTRE SYMPHONIQUE D'ISTRES 3500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES OREILLES EN FACE DES TROUS 1000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES P'TITS LOUPS D'ENTRESSEN 1500€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, LOPEZ Barbara)

LES RAMEURS DE L'OLIVIER 1000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES TROUBADOURS D'ISTRES 1000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 2000€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, GRIMALDI Patrick)

LOU TRELUS 5000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

MELOD'ISTRES 900€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

MON MORAL EN COULEURS 2500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)

NACHA SLAVIANKA 500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

OISEAU CLUB D'ISTRES 3150€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

PLATEFORME D'ART SOLIDAIRE 500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

PRECIPITE 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

RC MODÈLES CLUB ISTRÉEN 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

SAINT ETIENNE RENAISSANCE 2000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (ARAGNEAU Alain, EINAUDI Marc)

SNSM SOCIÉTÉ NATIONALE SAUVETAGE EN MER 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

SOCIÉTÉ DE CHASSE ENTRESSEN 1350€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

SOCIÉTÉ DE PÊCHE BAUSSENQ 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

SOCIÉTÉ DES JOUEURS ISTRÉENS 4750€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (FALCO Carole, EINAUDI Marc)

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE 455^{ème} Section d'Istres 2500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)
STOP ! AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES 2500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE D'ISTRES 4000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
TEAM MOUSTIQUOPATHES 1000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
TECH-CLUB 1500€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
TOUT POUR LE CHAT 3000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
UFC QUE CHOISIR 300€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
UNACITA ANCIEN D'INDOCHINE TOE AFRIQUE NORD 2500€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)
UNION DELEGUES DÉPARTEMENTAUX EDUCATION NATIONALE 300€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
UNION DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ISTRENNES 1000€
POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)
UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT D'ISTRES 4000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
UNION LOCALE DES SYNDICATS FO D'ISTRES 1000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DU SECTEUR D'ISTRES 3000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
UNSA DES TERRITORIAUX DE LA VILLE D'ISTRES 3000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
VIEILLES GUIMBARDES VIEILLES BECANES 3000€
POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ISTRÉENNE 5800€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
BASKET CLUB ENTRESSEN 8000€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
CABRIOLE 11.700€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
COMITÉ DES FETES D'ENTRESSEN 13.500€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
COMITÉ LOCAL LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES 10.500€
 POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, EINAUDI Marc, SIERRA Jérémy)
CROIX ROUGE 8500€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
DEFENSE-KARATE-TRAINING-ISTRES 6650€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ESEI FOOTBALL 12.600€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ESEI GYMNASTIQUE VOLONTAIRE 6000€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
HARMONIE MUNICIPALE ETOILE D'ISTRES 10.000€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES JUDO 10.000€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES ENTRESSEN CANOË KAYAK 6000€
 POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, SLOTTALA Française)
ISTRES GYMNASTIQUE RYTHMIQUE 6200€
 POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)
Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)
ISTRES SAINT MITRE LES REMPARTS QUINZE (ISMR XV) 8000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORT ESCRIME 9500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS NATATION 12.500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS NATATION SYNCHRONISÉE 6300€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS TRIATHLON 10.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS VTT 12.250€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LA BOULE SAUVAGE 5500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES AMIS DE GONSÉ 6750€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES ATELIERS D'LN 10.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES RESTAURANTS DU CŒUR RELAIS DU COUR 8000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc)

SOCIETE DE TIR ISTRES FOS 5700€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

TORO-CLUB ISTREEN 13.500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, BLANCHON Johnny)

ASSOCIATION CULTURE ARTS PLASTIQUES ET PATRIMOINE 91.000€

POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, EINAUDI Marc, PRIAUD Gilles, GOUIN Géraldine)

ASSOCIATION NAUTIQUE OMNISPORTS ISTREENNE 20.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ATHLETIC CLUB ISTRES RASSUEN 88.000€

POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 6 voix (BERNARDINI François, FALCO Carole, SANTINI Patricia, BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, RAOULT Loïc)

CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD 355.600€

POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, CAMOIN Céline, BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, GODIN Marie Angélique)

CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLET 334.800€

POUR : 33 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 8 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, TRAMONTIN Céline, EINAUDI Marc, BLANCHON Johny, SLOTTALA Françoise, SIERRA Jérémy, LOPEZ Barbara)

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE 292.700€

POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, CAMOIN Céline, BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, REYNAUD Jade)

COLINE 63.000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (JOULIA Nicole, EINAUDI Marc)

CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE 16.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ESPACE PLURIEL JEUNES 293.500€

POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 6 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, IMBERT Pierre, EINAUDI Marc, SIERRA Jérémy, REYNAUD Jade)

ETOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN 107.500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES FOOTBALL CLUB 529.000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (SANTINI Patricia, EINAUDI Marc)

ISTRES PROVENCE HANDBALL 1.325.350€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (EINAUDI Marc, RAOULT Loïc, SIERRA Jérémy)

ISTRES PROVENCE VOLLEY 284.800€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SOLIDARITE 18.000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc)

ISTRES SPORT BASKET 45.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS ATHLETISME 21.450€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS CYCLISME 18.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS HALTEROPHILIE 24.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES SPORTS TENNIS 88.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

ISTRES TEMPS LIBRE ÉVASION 268.600€

POUR : 33 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 8 voix (BERNARDINI François, QUET Catherine, TRAMONTIN Céline, EINAUDI Marc, MORA Claude, BLANCHON Johny, GEFFRAULT Loïc, GOUIN Géraldine)

ISTRES TENNIS DE TABLE 70.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

JEUNES ET SOLIDAIRES 44.060€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

JEUNESSE SPORTIVE ISTRÉENNE 68.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

L'AVANCÉE 73.900€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LES BOUTIQUES D'ISTRES 27.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

MAISON POUR TOUS 389.900€

POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc, GRIMALDI Patrick)

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS 244.900€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (SANTINI Patricia, EINAUDI Marc, GOUIN Géraldine)

PEGASE 25.000€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)

PULSION 139.000€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (JOULIA Nicole, CAMOIN Céline, EINAUDI Marc)

SOCIÉTÉ DE CHASSE ISTRES VILLE NOUVELLE 15.165€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, EINAUDI Marc, RAOULT Loïc)

TEAMCOLAS PUGIL'ISTRES BOXING CLUB 42.500€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (SANTINI Patricia, EINAUDI Marc)

TENNIS CLUB ENTRESSEN ISTRES 19.500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) PACA 15.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

COLINE 10.000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (JOULIA Nicole, EINAUDI Marc)

TETRAPODE 17.500€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

INITIATIVE OUEST PROVENCE (OUVERTURE DE 2 LOCAUX « MON PROJET DE BOUTIQUE ») 7000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

LA JAVA BLEUE (MISE EN SCENE DU SPECTACLE MUSICAL « HOMMAGE 2 ») 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

APERS (ASSOCIATION DE PREVENTION ET DE REINSERTION SOCIALE) 3000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

14) Attribution de subventions aux établissements publics et régies municipales – Exercice 2024

Rapporteur : M. le MAIRE (Lecture du rapport.)

C.C.A.S. 4.850.000€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc, PRETOT Robin)

EPIC OFFICE DE TOURISME 841.000€

POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 4 voix (EINAUDI Marc, ALVERNHE Marie-José, GODIN Marie Angélique, PRETOT Robin)

RÉGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES 670.000€

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (EINAUDI Marc, ALVERNHE Marie-José, PRETOT Robin)

RÉGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS 538.000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

RÉGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNÈBRES 160.000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, ALVERNHE Marie-José)

A.S.A. D'ASSAINISSEMENT D'ENTRESSEN 1000€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

A.S.A. ARROSANTS DE CRAPONNE 1000€

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (TRONC Didier, EINAUDI Marc)

A.S.A. ARROSANTS D'ENTRESSEN 900€

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

15) Régie du Centre Équestre le Deven – Année 2024 – Convention d'actions et de moyens et attribution de la subvention

Rapporteur : Mme SANTINI (Lecture du rapport.)

POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (SANTINI Patricia, RAOULT Loïc, CABBILLAU Lara, REYNAUD Jade, LEBAN Michèle)

17) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Travaux de Proximité 2024 pour l'installation d'une sirène communale rue Roger Carpentier

Rapporteur : Mme JOULIA

Il s'agit d'une demande de subvention pour l'installation d'une sirène communale sur le château d'eau situé rue Roger Carpentier. La somme totale est de 66 150 € et le Conseil départemental est sollicité à hauteur de 70 %, soit 46 305 €.

Au sujet des alarmes, je passe la parole à Alain Aragneau qui a des précisions à vous communiquer.

M. le MAIRE. - D'abord, la demande de subvention.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. ARAGNEAU.- Quelques précisions. Cette future sirène s'inscrit dans le plan d'alerte à la population de la Ville d'Istres. Il est prévu qu'il y ait 4 sirènes à venir : une qui est en service depuis très peu de temps, qui est dans le cul de l'Etang de l'Olivier, parce qu'elle arrose quand même tout le quartier nord ; une serait prévue sur le bâtiment de L'Equipe, sur les services techniques, celle-là est en rapport avec la base et elle servira aussi de sirène PPI de la base ; une qui est prévue sur le réservoir d'eau de la clinique parce qu'elle touchera tout le sud de la ville ; et une qui est prévue au Ranquet. Ce sont des prévisions. Quand on aura les moyens on les installera. Parce qu'on a des sirènes obsolètes qui sont en panne et qui coûtent très cher à la réparation, il faut donc envisager un plan général de réfection des sirènes. (Pas d'autre observation.)

18) Cession d'une licence IV par la Ville d'Istres

Rapporteur : Mme AYOT (Lecture du rapport.)

M. MAYOR.- Avant de voter, j'aurais voulu connaître le prix d'acquisition par la commune de cette licence, s'il vous plaît.

M. le MAIRE.- C'est intégré au coût.

M. MAYOR.- Dans les éléments d'acquisition d'un bien global la licence a dû être précisément indiquée, normalement.

M. le MAIRE.- Le prix est équivalent à ce que nous vendons et au tarif que nous sollicitons pour ce genre de prestation.

En ce qui concerne la source, c'est-à-dire l'achat qui a prévalu à cela, je vous rappelle que c'est une opération groupée qui tenait compte de l'acquisition des murs et du fonds en même temps. C'est pour cela que, sans avoir une précision des choses de manière distincte, nous avons choisi de vendre à 15 000 €, comme nous l'avons fait à des tarifs précédents. Y a-t-il une remarque supplémentaire, un avis ? (Pas d'observation.)

Attendez, parce que Mayor fait le périscope pour dire « Je suis là mais je ne vote pas ».

M. MAYOR.- Le périscope permet de viser juste. Je m'abstiens.

POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

ABSTENTION : 1 voix (MAYOR Olivier)

19) Exonération des droits de place pour les producteurs locaux d'Istres et d'Entressen

Rapporteur : M. TRONC (Lecture du rapport.)

(Pas d'observation.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

16) Convention de moyens entre le SDIS13 et la commune d'Istres relative à la surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages – Saison 2024

Rapporteur : M. ARAGNEAU

Il s'agit simplement de signer une convention avec le SDIS pour que les moyens du SDIS viennent nous aider à surveiller nos plages, Ranquet et Romaniquette. Comme les autres années d'ailleurs.

M. le MAIRE.- Lors du dernier Conseil d'administration du SDIS une remarque a été faite sur les conventions passées entre les collectivités et le SDIS pour ce genre de chose.

M. ARAGNEAU.- Disons qu'ils ne sont pas trop favorables. Il faut plutôt faire une étude de marché et cela nous gêne parce qu'on travaille bien avec le SDIS et ça leur permet d'avoir des effectifs supplémentaires sur la ville.

M. le MAIRE. - Ils estiment que ce n'est peut-être pas assez rémunéré mais nous n'allons pas plus loin. C'est bien.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

20) Occupation du domaine public – Tarifs des droits de place applicables aux tournages à compter du 1^{er} mai 2024

Rapporteur : Mme DECOMBIS (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

21) Les Jeudis Etoilés – Tarifs des redevances d'occupation des différents emplacements et conventions afférentes

Rapporteur : Mme AYOT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

22) Tarification unique de la Restauration Scolaire pour l'année 2024-2025

Rapporteur : M. IMBERT (Lecture du rapport.)

M. le MAIRE. - Simplement un petit rappel. Derrière cette décision qui a un caractère social, puisque c'est quand même pour faciliter, du moins protéger, le pouvoir d'achat de nos administrés, la commune a laissé un montant significatif de ses recettes puisque par rapport à la dernière année où nous avons enregistré les recettes complètes pour cette prestation de restauration pour les enfants –et avec ce qu'il restait par rapport à ce qui était noué– il y a un différentiel de 800 000 €. Un peu comme on parlait tout à l'heure de ce que nous avons perdu pour le fonds de la DGF, cela veut dire que chaque année la commune, sur ses recettes antérieures, consacre 800 000 € de ses ressources à la restauration des enfants et à la protection du pouvoir d'achat. C'est quand même bon à rappeler.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

PERSONNEL

23) Approbation de prorogation de la convention n°C-1524 relative au financement d'actions menées par la Ville, à destination des personnes en situation de handicap

Rapporteur : M. BREMAUD

Nous sommes depuis quelques années conventionnés avec le FIPHFP dans le cadre de financement d'actions menées par la Ville à destination des personnels en situation de handicap. Et vous demandez au Conseil municipal la prorogation de cette convention. (Pas d'observation.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

24) Aide financière pour des apprentis en situation de handicap

Rapporteur : M. BREMAUD

Nous sommes exactement dans la même thématique avec le même organisme, avec une aide complémentaire dans le cadre du recrutement et de la formation d'apprentis en situation de handicap.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

25) Actualisation de l'indemnité forfaitaire pour fonctions itinérantes

Rapporteur : M. BREMAUD

Il s'agit de remonter l'indemnité forfaitaire pour les agents qui se déplacent avec leur propre véhicule dans le cadre de leur fonction professionnelle, et nous montons cette indemnité de 17 € à 30 € par mois.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

URBANISME

26) Convention de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône

Rapporteur : M. ARAGNEAU (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. le MAIRE.- Histoire concomitante, la commune a reçu du Conseil départemental et du Conseil régional, en même temps d'ailleurs, à 2 jours près, son accord de subvention pour le cinquième véhicule consacré au CCFF.

27) Avis sur le périmètre du futur SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Crau

Rapporteur : M. GARCIA (Lecture du rapport.)
(Pas d'observation.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

28) Désaffectation et déclassement du Multi-Accueil Collectif dénommé « Les Petits Rires », implanté sur la parcelle cadastrée section AM n°1 sise ronde des Pioutons. N°IMMO : 15IV00C2138000N00438

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

M. le MAIRE.- C'est la conséquence des discussions que nous avons menées pour permettre l'éradication de la barrière qui se trouve devant. Barrière immobilière, avec plusieurs commerces qui vont disparaître pour être transférés dans d'autres endroits qui nous appartiennent et dont on a fait un principe d'échange, et pour certains une soultte supplémentaire. Y a-t-il une remarque ? (Pas d'observation.)

D'ailleurs on aura l'occasion dans peu de temps de présenter le projet qui va changer un peu le quartier du Prépaou.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

29) Installation d'un poste de transformation et tous ses accessoires sur la propriété communale cadastrée section A N°534, située au château du COULOUME, sise sur la Commune Couloumé Mondebat

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

M. MAYOR.- Je voterai pour cette délibération mais, relativement à Couloumé et par rapport aux propos que j'ai pu tenir lors du Débat d'Orientations Budgétaires et aujourd'hui lors du budget –et je ne connais pas, à aujourd'hui, l'état d'avancement du projet de vente– j'avais une suggestion au niveau du Conseil municipal, c'était d'envisager la faisabilité de la vente par la commune d'un bien immeuble relevant de son domaine privé par adjudication. Cette faisabilité, qui nécessite bien évidemment une mise en place réglementaire, permet peut-être, ou permettrait peut-être, juridiquement –comme cela existe, je l'avais déjà évoqué pour les biens meubles– la possibilité de vendre ledit bien, en respectant les règles en vigueur, par une adjudication, afin de permettre de faire rentrer financièrement des subsides intéressants au niveau du budget communal.

M. le MAIRE.- Monsieur Mayor, deux réponses. La première –que j'ai oublié de vous faire tout à l'heure par rapport à l'allusion à Couloumé– c'est qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir sur le sujet puisqu'on n'a pas inclus la potentialité de cette vente dans les recettes du budget. Sur le fond, votre proposition est pertinente mais –et le « mais » n'est pas un rejet, c'est une explication– nous ne l'avons pas privilégiée dans un premier temps parce que, forts d'une belle estimation que nous estimions de la

part de France Domaine, nous avons essayé d'aller jusqu'au bout de ce qu'il était possible de recevoir. Nous allons encore nous donner les mois d'été car il y a toujours un peu d'ébullition qui peut peut-être échoir positivement. En revanche, dans la mesure où et à condition que nous ayons un seuil sous lequel nous ne voudrions pas descendre –parce qu'on ne veut pas bazarder à tout prix, on veut essayer de tirer des recettes de quelque chose qui ne nous est plus en utilité– nous ferions effectivement cette démarche-là. Parce que la première, qui était d'aller au maximum des recettes espérées, n'ayant visiblement pas abouti, on chercherait un autre chemin pour y parvenir. Mais on le fera si on doit le faire. Pourquoi « si » ? Parce que j'espère peut-être avoir une proposition dans les 4 mois. L'année dernière on n'est pas passé loin. Au contraire, on avait même le plan d'investissement de l'acquéreur qui était prêt. Nous continuons donc sur cette physionomie-là. Merci.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

30) Cession d'une emprise d'environ 77.00 m² à détacher du lot volume 501 existant sur la parcelle cadastrée section CL N°305 et formant une partie des espaces communs du Forum des Carmes à Istres

Rapporteur : M. CASADO

M. le MAIRE.- Forum des Carmes... Du moins, juste un petit appendice qui se trouve dans le périmètre de la vente que nous avons faite d'un ensemble immobilier pour finir... Pas l'opération parce qu'elle n'était pas intégrée dedans mais pour donner une physionomie beaucoup plus agréable au boulevard de la République.

M. CASADO.- Tout à fait. En fait vous avez déjà résumé. On avait déjà accepté la prise en charge des voies et espaces communs en 2019 et en 2023, la Métropole nous demande de lui laisser un lot en volume de 77 m² pour lui permettre de réaliser les balcons et d'améliorer le cadre de vie du centre-ville, et aussi proposer un projet de plus haute qualité architecturale. Cela coûtera 0 puisque c'est la Métropole. Je vous demande d'approuver cette délibération.

M. le MAIRE.- J'espère que l'on met un terme à tout ce fatras administratif parce que cela fait un an que l'on bute sur : « 77 m², on achète, on n'achète pas »...

POUR à l'unanimité des présents et représentés

31) Avenant à la promesse conclue les 2 et 3 août 2023 avec le Groupe Edouard DENIS portant sur la cession d'un terrain communal bâti cadastré Section CY N°32 et 206p, Chemin des 4 Vents

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

M. le MAIRE.- Unanimité ?

M. PLANELLES.- Excusez-moi. Mesdames, Messieurs, bonjour. Je voudrais intervenir sur cette question parce que nous avons exprimé par deux fois notre désaccord sur cette vente pour plusieurs raisons : le caractère remarquable du site, écrin de nature ouvert aux promeneurs, riverains, et j'en passe ; la présence justement d'espaces boisés classés, dont vous faites état, sur 25 % de la parcelle permettant de protéger ce site de constructions, notamment sur le haut où la vue à 180 degrés, si vous y êtes allés, est à couper le souffle.

Nous avons déjà évoqué la présence de ces EBC lors des Conseils municipaux précédents et les possibilités offertes aussi pour réhabiliter ce site, cet espace public d'excellence, afin que les Istréens puissent toujours en profiter et, pourquoi pas, se l'approprier davantage : un parc, on peut avoir des tas d'idées, bien entendu. Mais quel est l'enjeu véritable qui justifie de sacrifier un tel havre de paix pour y construire 35 logements qui pourraient tout à fait être construits dans d'autres programmes immobiliers à venir sur la commune ?

Aujourd'hui il nous est demandé de nous prononcer sur un avenant pour proroger la promesse de vente de 6 mois afin que le promoteur puisse déposer son permis de construire, une fois le

nouveau Plan Local d'Urbanisme approuvé. C'est normal, il faut, dans les clauses suspensives, qu'il soit purgé de tout recours.

Cette question nous a conduits à visualiser quelles étaient justement ces modifications qui étaient apportées sur la nouvelle planche du Plan Local d'Urbanisme et nous avons constaté deux choses. D'une part, quelque chose de positif, à savoir qu'en contre-bas de la parcelle, sur la face ouest, le long du chemin du Mas des 4 Vents, on créait, on prolongeait, l'écran végétal, ce qui est une bonne chose en termes visuel. Et d'autre part, on a constaté, sur cette même planche graphique qui est soumise à l'enquête publique, qu'il y avait la suppression de l'espace boisé classé qui était sur le haut de la parcelle. C'est l'espace le plus beau et le plus emblématique de cette propriété communale. Là où, selon nous, il aurait fallu au contraire maintenir l'espace boisé classé et replanter des arbres, dont on sait qu'ils ont été coupés. On n'en connaît pas les raisons, seuls eux pourraient nous le dire, mais en attendant, on peut toujours replanter. Je crois que cela a été une initiative faite par la commune, j'en suis même sûr, du côté du cimetière des Maurettes. C'était une bonne initiative et que l'on pourrait faire ici.

Dans le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme nous avons également remarqué qu'il n'était pas fait état à un seul moment de ces modifications, des motifs de ces modifications. Je suppose que le prolongement et la mise de cet EBC en dessous protègent effectivement du bruit, en revanche, pour la partie supérieure, la parcelle, nous n'avons pas les motifs.

Le lien entre la cession de ce terrain et cette suppression de l'espace boisé classé à un endroit stratégique nous interpelle car il apporte une valeur supplémentaire qui bénéficiera au promoteur sans que la Ville n'en tire un quelconque bénéfice. Si la suppression de cet espace boisé classé était confirmée à l'issue de l'enquête publique –parce que pour l'instant rien n'est fait– il sera alors possible pour le promoteur de construire sur le haut de ce terrain un immeuble à haute valeur ajoutée. Cela n'était pas le cas auparavant et le promoteur était parfaitement informé de l'existence de cet espace boisé classé à la signature de la promesse de vente.

Aussi, dans un souci de protéger l'intérêt de la commune, nous vous proposons de retirer de l'ordre du jour cette question et d'attendre le résultat, la fin, de l'enquête publique, pour proposer à nouveau la vente de ce terrain, et pourquoi pas, à cette occasion-là, puisqu'il acquiert une valeur ajoutée avec cette vue plongeante sur l'étang –dont on sait que cela augmente d'à peu près 25 % la vente des futurs appartements– de procéder à une mise en concurrence, à un appel à candidatures, de promoteurs, et à ce moment-là cela représentera effectivement une somme supplémentaire...

M. CASADO. - Monsieur Planelles, il faut que je vous arrête parce que...

M. PLANELLES. - Je peux terminer, s'il vous plaît ? Vous parlerez après, il n'y a pas de souci. S'il vous plaît, laissez-moi finir, j'ai terminé.

... pour faire monter les enchères, naturellement, et réaliser une vente encore plus intéressante pour les caisses de la commune qui en ont largement besoin.

En cas de maintien de cette question à l'ordre du jour nous voterons contre cette délibération. Nous vous remercions de votre attention.

M. le MAIRE. - Premièrement, Monsieur, ce n'est pas une nouveauté, effectivement vous avez déjà exprimé cette façon de voir les choses, elle ne nous convient pas, de toute façon nous maintenons le dossier. Deuxièmement, je crois que vous ne connaissez pas véritablement, ni les gens, ni le lieu. Le lieu, parce que, contrairement à ce que vous dites, il n'est pas si idyllique que cela puisqu'aujourd'hui...

M. PLANELLES. - J'y ai grandi, excusez-moi, Monsieur.

M. le MAIRE. - Oui, moi aussi.

M. PLANELLES. - Ne dites pas n'importe quoi, allez sur place.

M. le MAIRE. - Laissez-moi parler, je ne vous ai pas coupé. Puisque j'envoie régulièrement la police nationale y faire des rondes particulières pour occupation illicite des lieux : à l'intérieur, des squats, et à l'extérieur, des mini braseros qui sont faits par des petits jeunes. Les gens ne sont donc pas du tout portés sur la même vision que vous, ils ont une notion de sécurité.

C'est là où vous ne connaissez pas non plus les gens du quartier car figurez-vous que lorsque nous avons été amenés à discuter avec le promoteur nous avons fait état de discussions sur l'environnement et nous avons là des discussions avec des gens qui s'exprimaient. Et les modifications qui sont témoignées aujourd'hui tiennent compte strictement de tout ce que voulaient les gens alentour. A partir de là, nous sommes absolument hors reproches.

Et pour terminer, j'apprécie –pour une fois, c'est exceptionnel !– que vous vous souciez des dépenses de la commune. Surtout pour lui permettre d'avoir des recettes supplémentaires. Vous ne l'avez pas fait sur des opérations similaires –du moins dans l'état d'esprit– comme le Magic Mirrors. Vous ne l'avez même pas fait dans le temps pour le Forum des Carmes. Aujourd'hui vous avez donc découvert qu'il fallait apporter une plus-value financière à une opération qui était menée. Nous, nous faisons les choses comme elles doivent être faites. Nous ne sommes pas une agence de justice qui va mettre les choses en ligne de compte par surenchère, nous avons une référence obligatoire qui s'appelle Les Domaines. Contrairement à ce que vous pensez, ils ne donnent pas un prix en l'air mais c'est en fonction de ce qui va se faire, non pas sur la plus-value mais sur le nombre de logements. Et à partir du moment où nous avons le même nombre de logements, ou si nous ne l'avons pas, à 3 ou 4 près, que nous faisons un rapport proportionnel au prix de référence de France Domaine, nous sommes dans la portion la plus juridiquement acceptable. Monsieur Casado, pour la suite.

M. CASADO.- Je voudrais rajouter, Monsieur Planelles, que vous vous trompez complètement. La construction qui était prévue à l'origine n'était pas sur l'espace boisé classé, elle était sur le plateau qui est au PLU actuel, qui n'est pas un espace boisé classé. L'espace boisé classé est réparti sur les autres côtés.

M. PLANELLES.- Non, il est dessus, Monsieur.

M. CASADO.- Laissez-moi finir. Si vous ne me laissez pas finir de parler... Je vous dis que la construction d'origine était comme cela, ils auraient pu avoir le permis. Et aussi, ils faisaient une bande de maisons le long du chemin des 4 Vents. C'est là où les riverains sont venus nous voir, parce qu'ils ont été informés qu'il y avait un permis. Ils nous ont demandé s'ils ne pouvaient pas, à la place, raser l'ancienne maison de Léo Lagrange –c'est là où on allait nous aussi avec le maire, on connaît donc aussi très bien– et que l'on puisse transposer l'EBC qui était à côté des constructions prévues déjà sur le plateau, s'agrandir et déplacer l'EBC à la lisière du chemin des 4 Vents pour que les gens n'aient pas un vis-à-vis avec des maisons qui soient un peu au-dessus. C'est donc ce que l'on a fait. Et le promoteur a quand même été assez reconnaissant puisqu'on lui a demandé, du coup, de reculer... Parce qu'au-dessus il avait quand même des constructions. Venez à l'urbanisme, je vous montrerai les premiers permis, vous verrez que c'est parce qu'on lui a demandé cela, en lui disant que la transformation de l'EBC, à la même dimension, c'est-à-dire ce qu'on enlève on le remet en dessous...

M. PRETOT.- Ce n'est pas ça...

M. CASADO.- Laissez-moi finir. C'est pénible ! Là on ne parle pas de plantation, on parle d'espace boisé classé. C'est compliqué. Parce que quand on fait cela on se met, nous, des contraintes. Si l'on met un EBC on ne peut plus rien faire au-dessus, à moins de le changer dans le cadre d'une révision du PLU. C'est ce que l'on a fait aujourd'hui. Aujourd'hui, ce que l'on a fait c'est de répondre aux besoins des riverains qui étaient inquiets de voir, devant leur maison, des futures autres maisons au-dessus qui avaient une vue plongeante sur leur maison. En transformant et en mettant cet EBC le long du chemin des 4 Vents on leur permet de ne plus avoir cette vue, et en même temps on a toujours un EBC, qui est d'ailleurs dans la continuité de celui qui est en bas, en face de la Chrysalide.

M. PRETOT.- Ça on l'a bien compris, Monsieur Casado. En fait ce n'est pas le sujet de l'EBC en soi.

M. CASADO.- Eh si. C'est ce dont il parle.

M. PRETOT.- Le sujet c'est qu'à partir du moment...

M. CASADO. - Si vous mélangez tout, dites-moi la réalité.

M. PRETOT. - Je suis en train de l'expliquer.

M. CASADO. - D'accord.

M. PRETOT. - A partir du moment où l'on supprime l'EBC qui est tout en haut, là où il devait y avoir la construction...

M. CASADO. - Non. La construction n'était pas sur l'EBC. C'est ce que vous ne comprenez pas.

M. PRETOT. - Ce que je veux dire c'est que la construction telle qu'elle était prévue, même si elle ne bouge pas et que cela va être le même nombre de logements, le fait de supprimer l'EBC... Même si vous dites que vous le déclassez, vous le mettez en bas, pas de problème, ce n'est pas ça. C'est qu'à partir du moment...

M. CASADO. - Vous dites que la construction était sur un EBC. La construction d'origine elle n'est pas sur un EBC. C'est ce que vous ne comprenez pas.

M. PRETOT. - Laissez-moi terminer. Mais même si elle n'est pas sur un EBC, la suppression de l'EBC telle qu'elle est prévue (en haut de cette colline, là où va avoir lieu la construction) va faire bénéficier aux appartements qui y sont d'une vue un peu plus remarquable, augmentant mécaniquement la valeur des appartements qui vont être là-dessus. Et le sujet est de se dire : à partir du moment où il va y avoir cela dans l'enquête publique (c'est-à-dire la suppression de cet EBC, ou le déplacement de cet EBC, qui est compensé, pas de problème), l'argent que la commune a touché de la vente de ce terrain en vue d'y faire les logements, quelque part on peut en prendre de la valeur supplémentaire à partir du moment où le promoteur qui va faire le même nombre de logements va pouvoir vendre plus cher ces logements parce qu'ils auront une valeur supplémentaire à partir du moment où ils auront une vue plus grande. C'est ça le sujet.

M. CASADO. - Monsieur Pretot, ce que vous ne comprenez pas c'est que, à l'origine, un bâtiment était prévu en haut, donc avec la vue sur l'étang, et que des villas étaient prévues en bas. Déjà, le prix d'un appartement et le prix d'une villa n'est pas le même. Il y avait 16 villas qui étaient prévues comme cela, et toujours un bâtiment qui était construit sur le plateau dont parle M. Planelles, qu'il connaît si bien –qui est rasé d'ailleurs, il n'y a pas un arbre dessus– et là il n'y a pas d'EBC. Le bâtiment d'origine était donc là. En supprimant les 16 villas, et donc en décalant l'EBC qui était contre le premier bâtiment à l'origine, ça leur permet de faire un bâtiment plus grand. Effectivement ils auront un peu plus de vue, en revanche ils suppriment 16 villas. C'est ce qu'il faut voir... Ecoutez, si vous voulez... Venez voir.

M. PLANELLES. - La surface sur le terrain reste...

M. le MAIRE. - (Inaudible.)

M. PLANELLES. - Et le promoteur déposera un permis avec les droits à bâtir dont ils disposeront, et là on ne pourra plus rien dire.

M. CASADO. - Les droits à bâtir sont les mêmes.

M. PLANELLES. - Pas au même endroit. Au-dessus de l'EBC il n'y a pas de protection, au-delà des arbres. Il pourrait très bien faire les villas en plus.

M. le MAIRE. - La conversation est terminée sur ce point. Je rappellerai simplement que vous n'avez jamais été favorables à ce projet, il n'y a pas de raison que vous le soyez aujourd'hui. Donc que vous inventiez encore un prétexte, cela ne nous surprend pas.

Deuxièmement, je vous signale que l'on ne vend pas à n'importe qui, ou n'importe quoi. On fait en sorte que ce sur quoi on s'est engagé –c'est-à-dire une construction possible par la référence cadastrale qui le permet– puisse se faire. Pour des raisons qui ont été simplement l'écoute et la compréhension de la population –« simplement » n'étant pas réducteur– nous avons essayé de modifier le mieux possible. C'est toujours la théorie de l'amalgame chez vous. Ce que vous êtes en train de remarquer comme un avantage exorbitant pour quelqu'un, vous oubliez au même moment qu'ils vont perdre 15 villas. Si jamais il est plausible qu'il y ait un équilibre qui se fasse entre ceux qui vont perdre et ceux qui apparemment, selon vous, vont y gagner, ce n'est pas notre affaire. Notre affaire est de se retrouver, d'abord dans un prix équivalent à ce qui était précédemment, ensuite dans les références des prix de France Domaine. En sachant, comme on l'a fait chaque fois, que s'il y avait modification potentielle –c'est-à-dire un ajout effectif, que l'on verra à la surface hors œuvre de construction– on ferait un prorata bien sûr à la proportionnalité. Et deuxièmement, dans tous les cas de figure, on a toujours demandé un prix plus fort que les références de base. Je crois que l'on n'a donc pas de leçon à recevoir de quiconque.

POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres I, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

CONTRE : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)

ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU

Grégory)

DESIGNATION

32) Modification et complétude du collège socio-professionnel du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme

Rapporteur : Mme DECOMBIS (Lecture du rapport.)

POUR : 28 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 13 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, CAMOIN Céline, AYOT Suzelle, SANTINI Patricia, MORA Claude, ALVERNHE Marie-José, GRIMALDI Patrick, DECOMBIS Véronique, GODIN Marie Angélique, SIERRA Jérémy, LEBAN Michèle, PRETOT Robin)

M. GABANOU.- Monsieur le Maire, avant que vous ne leviez la séance...

M. le MAIRE.- Elle est levée, Monsieur Gabanou.

M. GABANOU.- Non, cela va être intéressant pour la commune, puisque vous n'avez pas dit que c'était levé.

Je souhaitais remercier publiquement les services de la police municipale, et notamment les équipages de mardi soir, lors d'une mission de service public à laquelle j'ai participé, conjointement avec eux, dans mon autre rôle d'engagement citoyen. Leur sang-froid, l'application des règles de sécurité, leur formation, a permis de dénouer une situation très défavorablement engagée dès le départ, et ce pendant plus d'une heure. En tant qu'élu, ce jour, je souhaitais qu'ils soient une nouvelle fois valorisés dans leurs missions indispensables à la tranquillité et à la sécurité des Istréens. Merci beaucoup.

M. le MAIRE.- Merci, Monsieur. D'autant plus que vous saluez implicitement –c'est bien la première fois– que derrière cela, et avec leur concours, il y a l'engagement de la municipalité à avoir un corps de police et de protection de qualité pour assumer les protections.

Pour aller plus loin dans ce que vous avez dit, mais dans le même état d'esprit, j'ai moi-même pris la précaution, avec M. Aragneau, hier, de les faire venir dans mon bureau afin que l'on ait une discussion de compliments, félicitations, pour ce qu'ils avaient démontré, d'abord par leur courage, leur sang-froid, et le discernement qu'ils ont assumé de manière seule. Ce qui ne veut pas dire que j'accuse qui que ce soit, c'est la police municipale dans sa partie intégrale qui a dénoué la chose du début jusqu'à la fin et je pense que nous avons toutes les raisons d'être fiers de leur comportement. Cela a été dit, notifié, il y avait même la presse de l'intérieur, c'est-à-dire pas La Provence –nous lui avons demandé de

venir mais elle était absente– pour en faire, non pas un exemple mais en tout cas une reconnaissance effective dans nos parutions parce que c'est effectivement mérité.

M. GABANOU.- Eh bien, je suis d'accord avec vous.

M. le MAIRE.- C'est bien la première fois.

M. GABANOU.- Vous voyez.

M. PRETOT.- Je rebondis sur le sujet. Avez-vous aussi des informations ou des éclairages à nous apporter sur ce qu'il s'est passé à Totem, le bar-tabac du centre-ville ? On entend que c'était un braquage à main armée, etc. Là il est fermé. Des choses ont été dites sur les réseaux mais l'on n'a rien vu de vraiment officiel. Avez-vous des informations officielles à nous apporter sur la situation ?

M. le MAIRE.- Pour cela comme pour les autres choses, généralement il ne faut pas être rivé sur les réseaux sociaux pour essayer de trouver une quelconque vérité. C'est toujours très déplaisant, par principe.

M. PRETOT.- Du coup, que s'est-il passé ?

M. le MAIRE.- Pour vous répondre, je vais vous dire ce que j'ai, moi, en l'état actuel des informations. Il est certain que nous avons eu affaire –à des heures qui ne sont pas particulièrement habituées à des actes délictueux, puisque c'était vers 10h du soir– à une personne qui manifestement connaissait les lieux, connaissait les habitudes, la recette étant quand même d'une petite importance puisque c'était celle de 3 jours qui était stockée en attente de. Il y a donc déjà peut-être un niveau de connaissance. Etant amené à rechercher les clés, l'individu en question s'est retrouvé face à la voiture qui se trouvait à 50 mètres. L'enquête se fait autour de cette suspicion de proximité et de connaissance.

Après, le commissariat d'Istres en a été dessaisi, puisque c'est un schéma opérationnel marseillais, et c'est la police judiciaire générale qui a été conviée à prendre l'enquête de ses droits, de ses mains et de sa responsabilité, et à la mener. En ayant à ma connaissance –de mon point de vue aujourd'hui, mais encore une fois je n'ai pas plus de renseignements– que la voiture qu'ils ont retrouvée, très rapidement d'ailleurs puisque c'était le lendemain ou dans la nuit, n'a pas été retrouvée loin de chez nous puisqu'elle a été retrouvée vers le chemin du Massacre, au quartier d'Entressen.

En l'état des choses, je ne vous cache rien, je n'en sais pas plus, et tout ce que je sais je viens de vous le dire.

M. PRETOT.- Merci.

M. le MAIRE.- Mais, compte tenu du compartimentage de l'action de la police, je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui les informations soient en retour même au commissariat d'Istres, parce qu'il y a vraiment une espèce d'habitude qui fait que chacun s'occupe de ses affaires. Si implicitement, ou explicitement plutôt, la police a besoin du commissariat d'Istres ils seront bien sûr associés, mais dans l'état de la responsabilité de l'enquête c'est Marseille qui a la main. Je n'en sais pas plus que cela. Monsieur Mayor peut-être ? Vous qui avez le nez qui pousse dans ce genre de choses.

M. MAYOR.- Aucun commentaire.

M. le MAIRE.- Même Mayor ne sait pas, alors vous voyez. Merci.

La séance est levée à 12 heures 05.

Le Secrétaire de séance,

Pierre IMBERT

Le Maire d'Istres

François BERNARDINI

